 <p>Commission scolaire DE SAINT-HYACINTHE</p>	<p style="text-align: right;">1190-07-02</p> <p style="text-align: center;">Services éducatifs</p> <p style="text-align: right;">2017-10-18 01</p>
---	---

Procès-verbal de l'assemblée du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tenue le **mercredi 18 octobre 2017**, à 19 h, à la salle Saint-Joseph du siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

1.0 Ouverture de l'assemblée :

M^{me} Caroline Germain prend la parole étant donné la démission de notre présidente . Elle souhaite la bienvenue à tous les membres présents. M^{me} Germain vérifie avec la secrétaire et confirme qu'il y a quorum. Ouverture de l'assemblée à 19 h 02.

Présences

M^{mes} Allard, Stéphanie
Cabana, Cladine
Continelli, Marie-José
Desrochers, Sophie
Dubreil, Caroline
Gathier, José
Germain, Caroline
Labbé Josianne
Lamontagne, Sophie
Larivière, Anik
Lussier, Carolane
Madore, Mélanie
Morier, Jilie
Paré René -Clade
St-Onge, Cathie

Absences

Archambault, Isabelle (absence motivée)
Labonté Annie (absence motivée)

MM. Côté, Marcel
Fortin, Yannick

1.1 Communication de la liste des membres

M^{me} Caroline Germain informe de la composition des nouveaux membres qui ont été élus par le Comité des parents. Elle explique le rôle des membres élus et des substituts.

1.2 Tour de table

M^{me} Caroline Germain demande, à tous les membres présents, de faire une courte présentation d'eux-mêmes et de partager avec nous leur motivation à faire partie du comité Bel exercice afin de connaître davantage ceux et celles qui se joignent à notre équipe.

1.3 Annonce de la démission de M^{me} Annie Lawrence

M^{me} Caroline Germain annonce la démission de M^{me} Annie Lawrence. Cette dernière était membre de notre comité depuis plusieurs années et pour des raisons professionnelles, elle a dû quitter ses fonctions de présidente. C'est pour cette raison que M^{me} Germain, animera la réunion d'aujourd'hui.

2.0 Ngevtg'gv'cf qr v'kp'f g'v'f t'g'f w'l'qwt

Il est proposé par M ^{me} Sophie Lamontagne, approuvé par M ^{me} René -Claude Paré et à l'unanimité par les membres présents, d'adopter l'ordre du jour du 18 octobre 2017.	ÉDAA 17/18-1
---	-----------------

3.0 P'qo l'p'v'kp'f v'p'f t'g'f v'f v'g'v'f v'g'v'f

M^{me} Caroline Germain est proposée par M^{me} Sophie Lamontagne comme présidente d'élection. M^{me} Caroline Germain accepte.

M^{me} Sophie Desrochers est proposée par M^{me} René -Claude Paré comme secrétaire d'élection. M^{me} Sophie Desrochers accepte.

4.0 Cf qr v'kp'f v'p'f t'g'f v'f v'g'v'f v'g'v'f

M^{me} Caroline Germain explique le fonctionnement des élections. En voici le résumé :

La présidente énumère les postes en élection. Les membres parents proposent des noms de candidats qui pourraient occuper un poste précis. Un membre parent peut se proposer lui-même pour un poste. Une fois toutes les candidatures reçues, nous procédons à la fermeture des candidatures. Par la suite, pour tous les noms proposés, nous devons demander à chacun des individus (en commençant par le dernier proposé) s'il accepte positivement ou négativement le poste. Lorsqu'un seul candidat affirme positivement qu'il accepte un poste, il devient automatiquement le membre élu. Si deux personnes et plus répondent favorablement au poste, il y a élection. Tous les membres parents votent secrètement et la majorité l'emporte. Cette procédure s'applique pour tous les postes.

5.0 Élection du président, vice-président, secrétaire, délégué au Comité de parents, substitut au Comité de parents et trésorier.

M^{me} Caroline Germain débute avec l'ouverture des candidatures pour le poste de président :

Président

M^{me} Carolane Lussier est proposé par M^{me} Marie-Josée Continelli ;
 M^{me} Josianne Labbé est proposé par M^{me} Cathie St-Onge ;
 M^{me} Marie-Josée Continelli est proposé e par M^{me} Carolane Lussier ;
 M. Yannick Fortin est proposé par M^{me} José Gathier.

Fin des mises en candidature : 19 h 51.

M. Yannick Fortin refuse ,
 M^{me} Marie-Josée Continelli refuse ;
 M^{me} Josianne Labbé accepte ;
 M^{me} Carolane Lussier accepte ;

Étant donné qu'il y a deux membres qui acceptent un même poste. Nous procédons à des élections de façon anonyme. Chaque membre parent présente une note, confidentiellement sur un papier, pour la candidature de leur choix. Tous les papiers sont remis à M^{me} Caroline Germain. M^{me} Germain et M^{me} Desrochers font le décompte des votes.

19 h 54 M^{me} Carolane Lussier est nommé au poste de présidente.

Vice-président ;

M^{me} René -Clade Paré propose M^{me} Josianne Labbé ;
 M^{me} Marie-José Continelli propose M^{me} Mélanie Madore ;

Fin des mises en candidature : 19 h 59.

M^{me} Mélanie Madore refuse ;
 M^{me} Josianne Labbé accepte.

20 h M^{me} Josianne Labbé est élu e vice -prés idente.

Secrétaire

M^{me} Sophie Lamontagne propose M^{me} Sophie Desrochers.

Fin des mises en candidatures : 20 h 01.

M^{me} Sophie Desrochers accepte.

20 h 02 M^{me} Sophie Desrochers est élu e secrétaire.

Secrétaire substitut

M^{me} Cathie St-Onge propose M^{me} Julie Morier.

Fin des mises en candidatures : 20 h 02.

M^{me} Julie Morier accepte.

20 h 03 M^{me} Julie Morier est élu e secrétaire substitut

Représentant au Comité de parents

M. Yannick Fortin est proposé par M^{me} Josianne Labbé ;
 M^{me} José Gathier se propose.

Fin des mises en candidature : 20 h 05.

M^{me} José Gathier accepte ;
 M. Yannick Fortin refuse.

20 h 06 M^{me} José Gathier est élu e délégué au Comité de parents.

Représentant substitut au Comité de parents

M. Yannick Fortin est proposé par M^{me} Anik Laroche ;

Fin des mises en candidature : 20 h 07.

M. Yannick Fortin accepte.

20 h 08 M. Yannick Fortin est le représentant substitut au Comité de parents.

Trésorier

M^{me} Josianne Labbé propose M^{me} José Gathier ;

M^{me} Carolane Lussier propose M^{me} Stéphanie Allard .

Fin des mises en candidature : 20 h 11.

M^{me} Stéphanie Allard accepte ;

M^{me} José Gathier refuse .

20 h 12 M^{me} Stéphanie Allard est la trésorière.

6.0 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2016

Il est proposé par M ^{me} Marie-José Continelli, appuyé par M ^{me} Cathie St-Onge et à l'unanimité par les membres présents, d'adopter l'ordre du jour du 19 octobre 2016.	ÉHDAA 17/18-2
--	------------------

7.0 Mandat et fonctionnement du Comité ÉHDAA

M^{me} Caroline Germain explique que le Comité ÉHDAA se préoccupe uniquement des services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers et donne son avis à la commission scolaire :

- La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
- L'application du plan d'intervention à un de ces élèves.

M^{me} Germain ajoute que le comité n'a aucun pouvoir décisionnel et que le rôle des membres parents, rattachés aujourd'hui, est de représenter, le mieux possible, tous les parents dans la même situation qu'eux et non de défendre les intérêts de leur propre enfant. M^{me} Germain ajoute qu'elle a des dépliants à notre disposition pour ceux et celles qui voudraient les feuilleter.

8.0 Répertoire 2017-2018

M^{me} Caroline Germain aborde les trois principaux objectifs du plan d'action du Comité ÉHDAA. Nous pouvons retrouver, sur le document, toutes les choses accomplies durant l'année en cours. Ce document s'avère un bon guide à suivre tout au long de l'année. Il est libre, à chaque année, de le modifier selon les besoins désirés. C'est à nous de le mettre à notre main. M^{me} Carolane Lussier demande à ce qu'un point à l'ordre du jour, du mois prochain, soit réservé pour la révision du plan d'action.

9.0 Date de la prochaine rencontre

Nous confirmons que la prochaine rencontre aura lieu le 15 novembre. Voici les autres dates connues durant l'année :

- 17 janvier 2018
- 21 février 2018
- 21 mars 2018
- 16 mai 2018

10.0 Période de questions et parole au public ;

M^{me} Caroline Germain nous informe que M^{me} Karina St-Germain viendra nous visiter pour nous parler de la nouvelle politique 205 (retrait, éducation). La date reste à confirmer.

Un membre parent demande que l'on aborde le sujet des classes spécialisées et des élèves codifiés lors de notre prochaine rencontre. On désire certaines précisions à ce sujet. M^{me} Germain accepte avec plaisir.

Encore une fois cette année, nous abordons la visibilité du Comité ÉHDAA. Il y a du travail à faire à ce niveau. Continuons de développer notre page Facebook, assurons-nous que le courriel soit acheminé à tous les parents ayant un plan d'intervention pour l'invitation en début d'année. On se rend compte que ce n'est pas tout le monde qui le reçoit. Essayons de joindre le plus de parents possible. Distribuer davantage de nos dépliants lors des plans d'intervention faits à l'école. On pourrait même suggérer d'inscrire le nom des membres parents sur (dans notre comité sur le site internet de l'école respective). Il faut se faire connaître et se faire voir !!!

On demande à la secrétaire, M^{me} Sophie Desrochers, de faire parvenir la liste des sujets intéressants que l'on pourrait discuter durant l'année. Nous en profiterons pour la mettre à jour.

Les membres manifestent clairement qu'il faudrait créer un sous-comité formé de trois personnes, qui viendrait en aide au Comité de parents afin de clarifier les procédures d'élection ainsi que des critères de sélection. Voici les noms retenus :

- M^{me} Stéphanie Allard ;
- M^{me} Josianne Labbé ;
- M^{me} Marie-José Continelli.

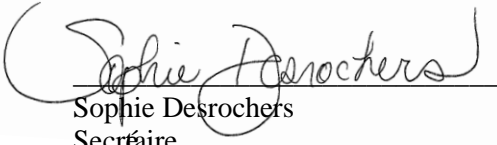
Dorénavant, les ordres du jour seront imprimés en format papier et le reste des documents seront en version électronique. Tel que convenu, cinq membres manifestent le désir de tout recevoir en papier. Belle initiative afin de diminuer le gaspillage de papier.

En terminant, la secrétaire du comité demande aux membres de répondre le plus rapidement possible au courriel qu'elle envoie pour la confirmation des présences aux réunions.

10.0 Levée ou ajournement de l'assemblée

M^{me} René -Clade Paré propose la levée de l'assemblée à 21 h et M. Yannick Fortin seconde cette proposition.

ÉDAA
17/18-3



Sophie Desrochers
Secrétaire

Caroline Germain
Président e par intérim »